



# Inclusion financière. L'État veut séduire les catégories "réfractaires"

La stratégie nationale de l'inclusion financière veut renforcer le modèle alternatif, notamment chez les femmes, les jeunes, le monde rural et les TPE.

**Abdessamad Naimi**  
a.naimi@leseco.ma

Le lancement de la stratégie nationale pour l'inclusion financière traduit l'intérêt de plus en plus marqué du gouvernement à vouloir intégrer la plus grande population possible sous l'égide du système financier. Il s'agira en somme « d'accélérer le développement de modèles alternatifs adaptés aux spécificités des populations dont le niveau d'intégration au sein du système financier reste faible, à savoir les femmes, les jeunes, le monde rural et les très petites entreprises ». Le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Benchaâboun, a d'ailleurs noté que ces quatre catégories ont besoin d'une nouvelle approche et de méthodes alternatives afin de faciliter leur inclusion dans le monde financier afin qu'elles puissent accéder aux services bancaires, aux crédits, à l'épargne mais également aux produits d'assurances et micro-assurances relevant que pour ce faire le plan

d'action national s'appuie sur une utilisation plus intense des nouvelles technologies d'information et notamment du téléphone mobile comme moyen pour effectuer des transactions financières.

## Appréhender le risque

La réunion constitutive du conseil mis en place pour la question a néanmoins porté sur la nécessité de renforcer le rôle du « modèle classique » dans la promotion de l'inclusion financière ainsi que des outils permettant de mieux appréhender le risque des populations ciblées, outre la création des conditions d'un plus grand usage des produits finan-

ciers. Pour réussir ce chantier, la stratégie nationale prévoit également des actions à entreprendre en direction d'un certain nombre de services et de structures, en particulier en ce qui concerne les associations de micro-finances. En effet, l'enquête sur les micro-entreprises, les TPE et les entrepreneurs individuels montre que le faible volume d'activité (45% des sondés) est le principal frein à la bancarisation suivi par le manque de besoin (41% des sondés) et le manque de confiance dans les banques (13% des sondés). L'enquête a également fait ressortir que seuls les produits bancaires les plus ba-

siques ont une pénétration significative : les cartes bancaires (44%) et les chèques (28%). Par ailleurs, 60% des entreprises rencontrent des problèmes de trésorerie. Pour faire face à ce problème, les entreprises recourent à l'entourage (53%) ou aux règlements différés auprès des fournisseurs (29%). Le coût des crédits est le principal critère de décision pour le choix d'une offre de financement (58%), suivi de la souplesse accordée en cas de difficulté de paiement (34%) et du montant de la traite (31%). Quant aux niveaux d'informel et de cash, ils pénalisent l'inclusion financière des individus et des entreprises, en particulier du fait de l'incapacité des opérateurs financiers à apprécier le risque de ces segments et l'appréhension

## Utiliser les Fintech n'est pas sans risque

Pour booster ce processus d'inclusion financière, Bank Al Maghrib s'appuiera sur un programme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Il s'agit d'un ensemble de 12 éléments visant à aider les pays membres à tirer parti des avantages et des possibilités de progrès rapides que connaît la technologie financière et qui transforment la prestation des services bancaires, tout en gérant en même temps les risques inhérents. Seulement, le parcours risque d'être semé d'embûches, les administrateurs du FMI ayant eux-mêmes reconnu les risques potentiels que représentent les changements technologiques rapides pour les systèmes financiers et les utilisateurs individuels et livrent la patate chaude aux autorités nationales pour procéder à une préparation adéquate.



de ces populations par rapport aux circuits financiers formels. Ce caractère informel complexifie l'accès au crédit bancaire pour les particuliers et les entreprises en raison notamment du peu de garanties et de sûretés à apporter pour un crédit, du peu de connaissances des comptes de résultats des entreprises, de dossiers de crédit ou d'ouverture de

compte souvent incomplets et de complications avec les règles de lutte contre le blanchiment.

#### **Une confiance difficile à établir**

25% des personnes interrogées dans le cadre du Findex, enquête réalisée par la Banque mondiale essentiellement des femmes et des habitants de zones rurales, déclarent avoir eu un conflit avec

leurs fournisseurs de services financiers. Plus de la moitié d'entre eux n'a pas pour autant essayé de le résoudre, considérant que les institutions financières sont trop puissantes (69% des sondés). 52% de l'échantillon déclare ne pas avoir connaissance de l'existence d'agences gouvernementales traitant de cette problématique. Les mesures les plus courantes

prises pour tenter de résoudre ces litiges sont notamment la prise de contact avec les services des fournisseurs concernés à travers des connaissances (69%) ou les aînés de la communauté (35%) et la rupture anticipée du contrat (50%). Le recours aux régulateurs financiers ou aux tribunaux n'a été considéré que dans 1% des cas de conflits. ●